

Libérez vos ~~im~~possibles !

Le / / 2022

1/ Nombre, durée et fréquence des séances

À l'issue de la 1^{ère} séance, un protocole est établi et proposé par le Praticien au Client concernant le nombre et la fréquence des séances (généralement hebdomadaires ou bimensuelles), la durée de chaque séance est variable mais toujours comprise entre 1h et 2h. Cette proposition est à titre indicatif et peut évoluer selon les besoins du client.

2/ Lieu des séances

- Séance en cabinet à l'Embelie au 13 rue Pottier, 78160 Le Chesnay (2^e ét. droite).
- Séance à domicile ou sur le lieu de travail du Client, un forfait de déplacement peut être appliqué (après accord entre chaque partie). Voir "Tarifs" sur <https://e-ki-libre.net/>

3/ Tarif des séances et règlement (hors forfait éventuel)

- 1h (adulte) : 65€ TTC
 - 1h30 (adulte) : 95€ TTC
 - 2h (adulte) : 120€ TTC
 - 45min (enfant -12 ans) : 45€ TTC
- Paiement à chaque séance en espèces, chèque, CB ou virement immédiat (preuve).
→ Une facture globale ou par séance est disponible sur demande (remboursement partiel ou complet possible par certaines mutuelles / vérification par le Client).

4/ Ponctualité des rdv

Afin de bénéficier du temps prévu et nécessaire de séance, il est demandé à chaque partie de respecter la ponctualité de chaque rendez-vous.

5/ Conditions d'annulation ou report d'une séance

En cas d'annulation ou report de rdv par le Client, des frais peuvent être appliqués :

- plus de 72h avant : aucun frais
- entre 72h et 24h avant : 50% du montant de la séance ou coût de location du cabinet
- moins de 24h avant : 100% du montant de la séance ou coût de location du cabinet

6/ Secret professionnel

Le Praticien est soumis à l'éthique et aux règles de déontologie des métiers de sophrologue et de coach, ainsi qu'à la plus stricte confidentialité et au respect du secret professionnel. <https://www.chambre-syndicale-sophrologie.fr/ethique-deontologie-sophrologue/>

7/ Traitement médical

La sophrologie est une technique complémentaire d'accompagnement psycho-corporelle qui ne peut en aucun cas dispenser ou se substituer à un diagnostic médical et/ou au suivi d'un traitement médical, psychologique ou psychiatrique.

Le Praticien : Bertrand Mangin

Le Client :
"Pour accord"

